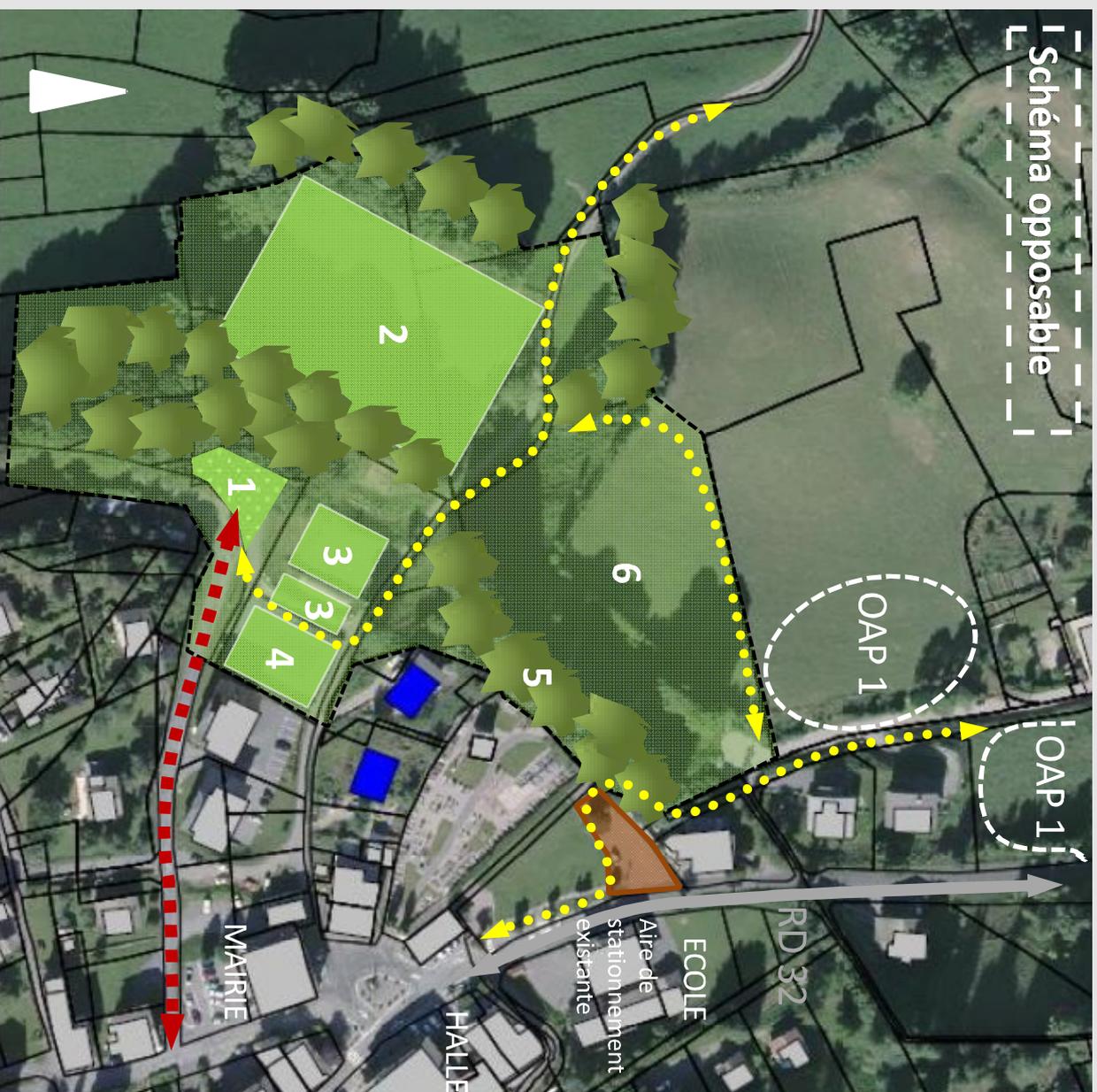


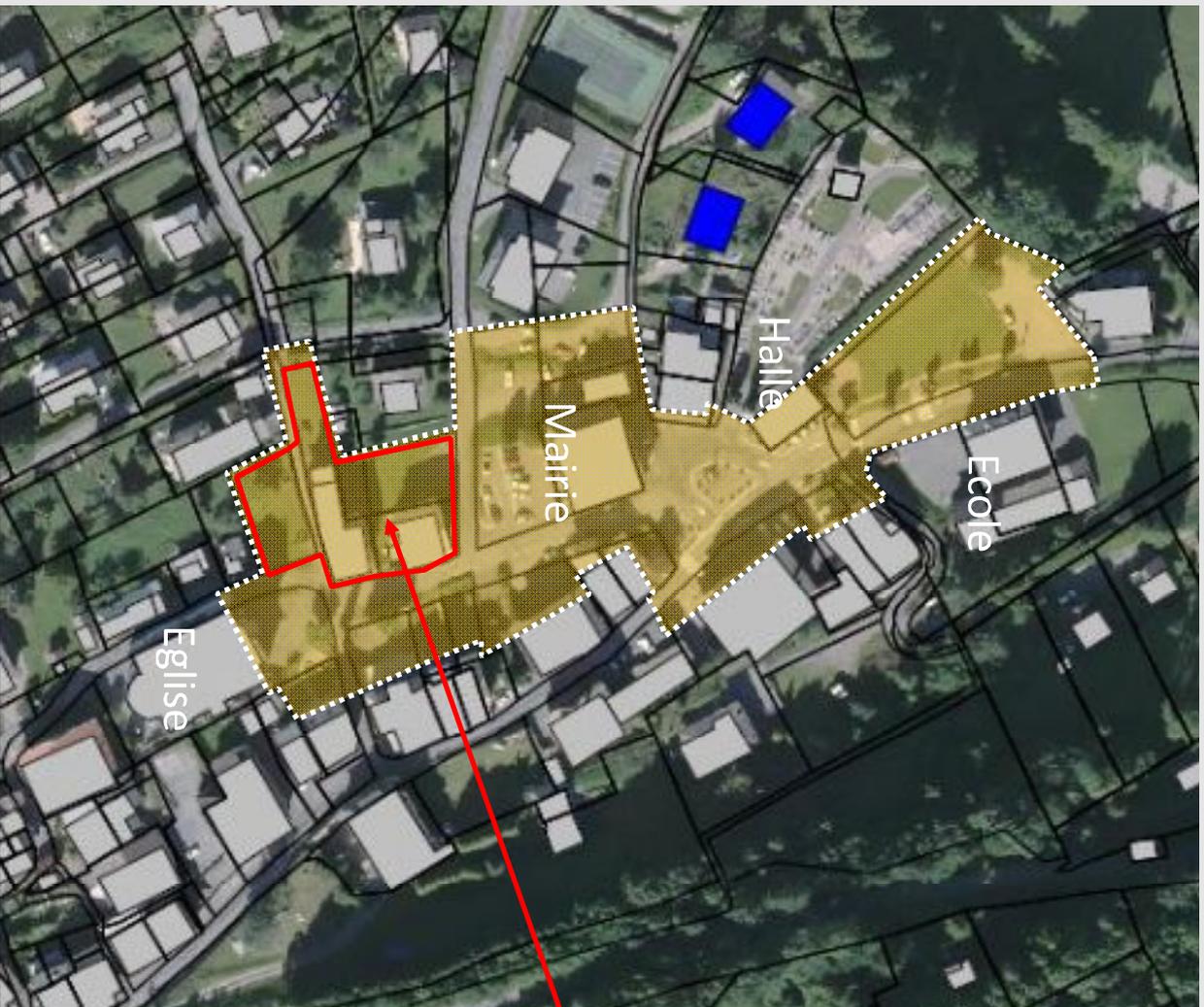
OAP 4 A L'OUEST DU CHEF-LIEU



	Périmètre de l'OAP
	Principe d'accès au secteur à positionner et aménager
	Aménagements de la voie dite "chemin rural de l'Arbettaz" inscrit au PLU
	Principe de cheminement piéton à positionner et à aménager
	Aire naturelle de stationnement à positionner, aménager et optimiser
	Equipements existants
	Boisements à préserver

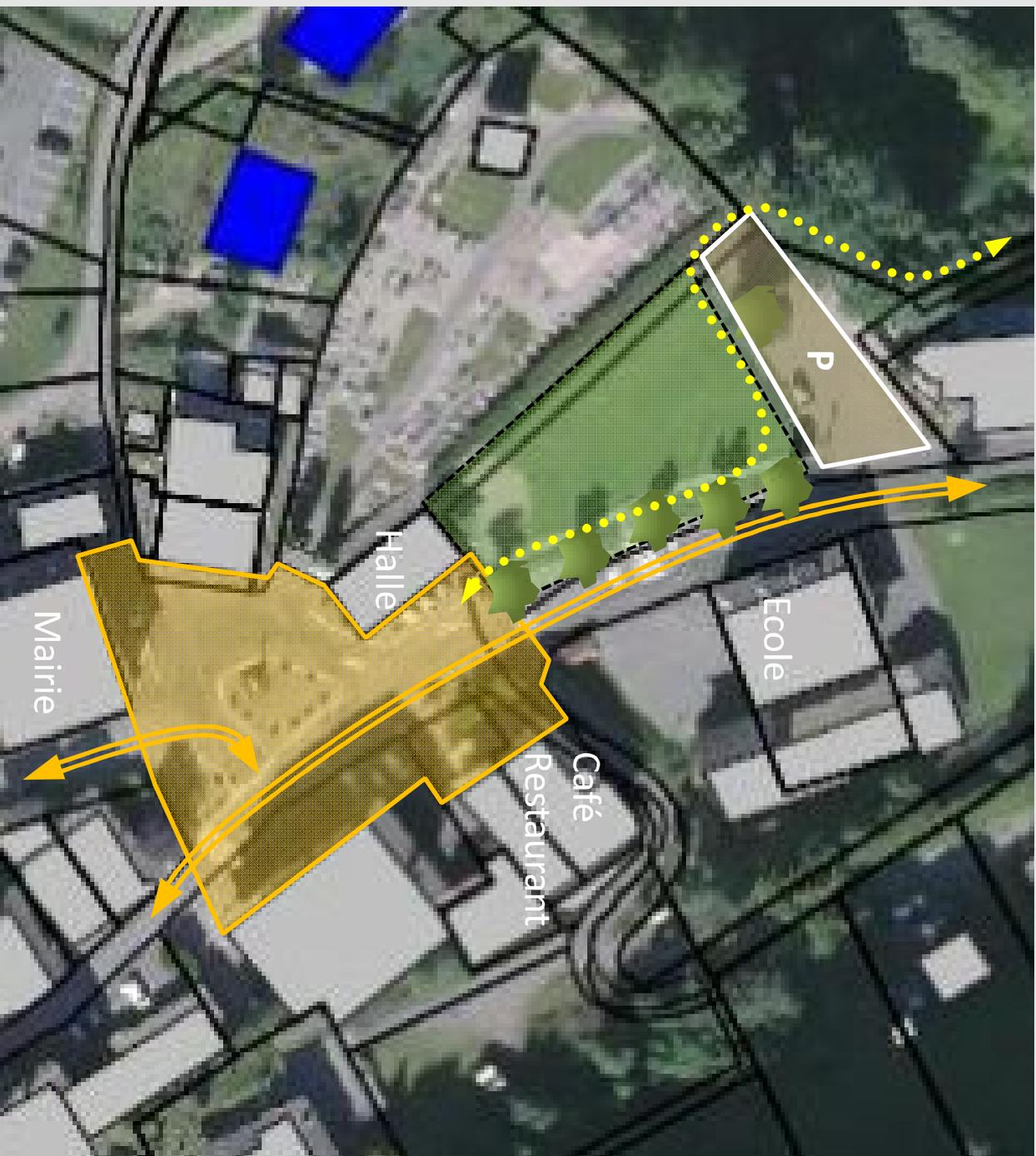
- 1 - Aires naturelles de stationnement d'appoint à créer
- 2 - Terrain de football existant
- 3 - Terrain multi activités et pétanque
- 4 - Terrain de tennis existant
- 5 - Parcours accrobranches à créer
- 6 - Aire de détente et jardins familiaux

PERIMETRE D'ETUDE AU TITRE DU L 111-10 DU CU RELATIF A L'AMENAGEMENT ET L'EXTENSION DE L'ARMATURE DES ESPACES PUBLICS DU CHEF-LIEU

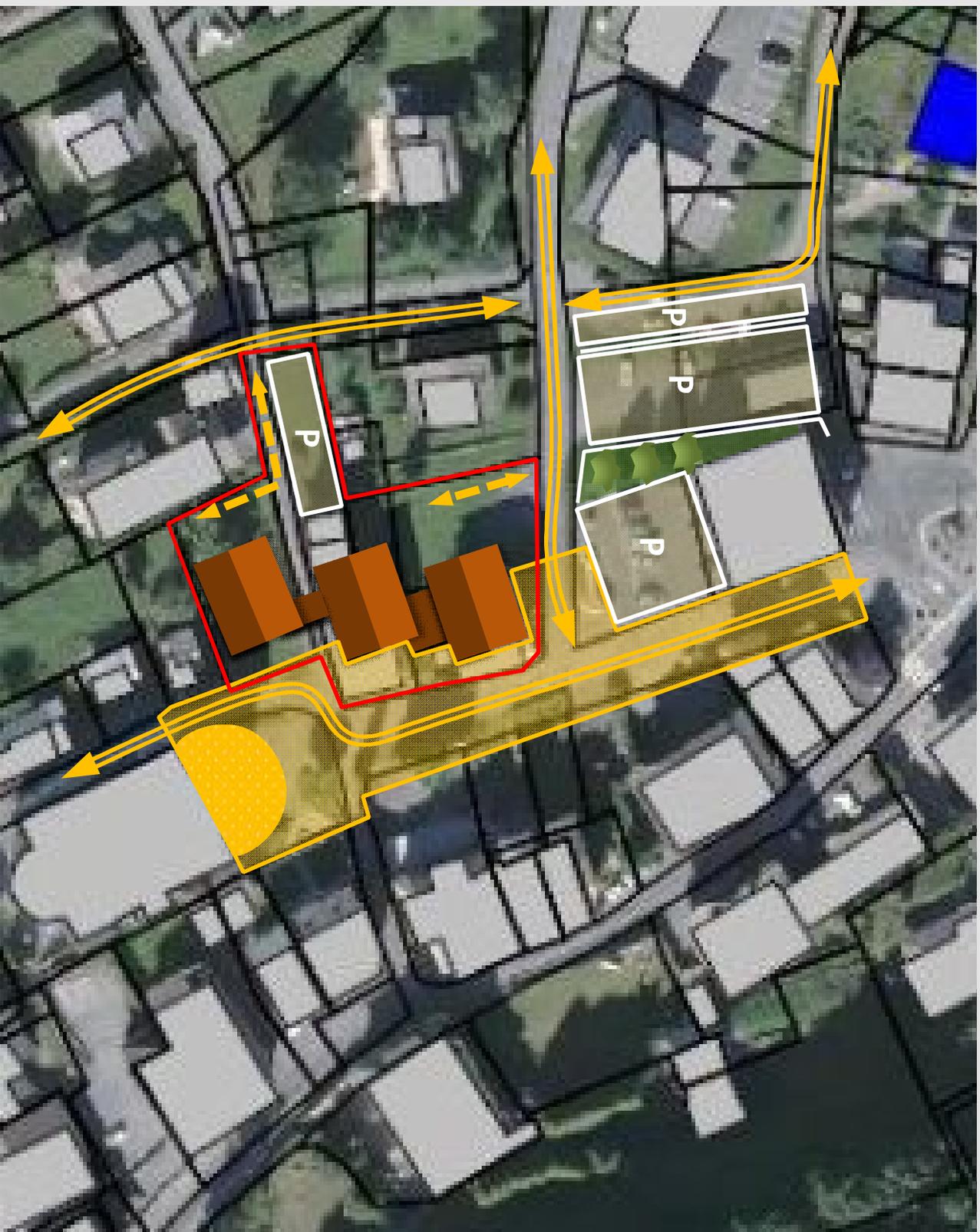


**Secteur de
renouvellement
urbain inscrit au PLU**

INTENTIONS D'AMENAGEMENT DE L'ARMATURE DES ESPACES PUBLICS AUTOUR DE LA PLACE DE LA MAIRIE



**INTENTIONS D'AMENAGEMENT DE L'ARMATURE DES ESPACES PUBLICS ENTRE LA
MAIRIE ET L'EGLISE**





**Merci de votre attention,
la parole est à vous...**